

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT POUR L'EXERCICE 2012 :

À titre de maire de la municipalité de Saint-Aubert, j'ai le plaisir de vous transmettre l'état des activités de la municipalité de Saint-Aubert pour l'exercice 2012. Cet état de la situation est conforme aux dispositions du Code municipal et touchent les principaux sujets pertinents à ces activités soient, les résultats financiers de l'exercice 2011, les réalisations de 2012 ainsi que les projections pour l'exercice 2013.

RÉSULTATS FINANCIERS 2011 :

Selon la firme de vérificateurs Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers vérifiés au 31 décembre 2011 conformément aux normes comptables en vigueur, illustrent un excédent des revenus sur les dépenses de 26 451 \$ et un surplus accumulé de la municipalité à 161 916 \$.

En plus des dépenses de fonctionnement courantes, la municipalité a investi au cours de l'exercice 2011, un montant de 763 230 \$ dans les différents départements suivants :

DÉPARTEMENTS	MONTANT
Administration	78 726 \$
Sécurité publique	6 147 \$
Transport	279 832 \$
Hygiène du milieu	309 719 \$
Aménagement, urbanisme et développement	68 632 \$
Loisirs et culture	20 174 \$

Au 31 décembre 2011, la dette de la municipalité s'élevait à 1 729 143 \$.

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS 2012 :

Nous croyons que pour l'année 2012, nous devrions connaître un surplus d'opération sensiblement équivalent à celui de 2011.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2012 :

ENTRETIEN DES CHEMINS ET ROUTES :

Considérant la somme importante investie en 2011 pour le pavage des routes de la municipalité, nous avons concentré nos efforts sur l'amélioration de certains chemins de gravier municipaux comme le 4^e rang ouest, le chemin des Tremblay et la route Elgin.

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DU PIEDMONT :

Afin de s'assurer de la disponibilité des entrepreneurs et permettre la disponibilité des terrains du Développement du Piedmont le plus tôt possible, nous avons débuté en février 2012, les travaux de construction de la dernière phase de ce projet. Pour ce faire, nous avons décidé de procéder en régie à la réalisation de ces travaux. Par le choix de cette méthode, la municipalité retenait elle-même les services de différents fournisseurs pour la location de main-d'œuvre, d'équipements, pelles hydraulique et camions, achats de matériaux, de fournitures diverses, de produits de béton et de gravier.

La rue réalisée, dénommée «Rue du Ruisseau» possède une longueur de 450 mètres et permettra d'accueillir, 13 nouvelles résidences en plus de l'immeuble de 20 logements pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes.

Au total, lorsque les travaux de pose de bordures de rue et de pavage seront complétés, la municipalité aura investi approximativement 800 000 \$ dans ce projet. Considérant, la présence de roc sur une distance et une profondeur plus grande à celles prévues, les coûts ont été majorés de plus de 165 000 \$.

Tel que mentionné précédemment, il s'agit de la dernière phase de ce projet de développement et des décisions importantes devront être prises à court ou moyen terme concernant la poursuite de l'implication de la municipalité dans ce type de projet.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES :

Le conseil a adopté en 2012 un règlement, autorisé en vertu de la Loi sur les compétences municipales, lui permettant de procéder à la vidange des installations septiques des résidences situées sur son territoire. Par la même occasion, la municipalité procédera à l'inspection des systèmes d'évacuation des eaux usées afin de s'assurer qu'ils sont non polluants. Une première vidange a été effectuée à la fin d'octobre pour les résidences permanentes du secteur du lac Trois-Saumons. Au printemps 2013, les autres chalets et maisons de villégiature de ce même secteur seront vidangés. Enfin, à l'automne 2013, l'ensemble des autres résidences de la municipalité seront vidangées et inspectées.

Les buts recherchés par cette prise en charge de la municipalité sont dans un premier temps d'ordre environnemental afin de faire cesser les sources de déversement des eaux usées dans la nature et les cours d'eau et dans un second temps, d'ordre économique afin de faire profiter les propriétaires des meilleurs prix sur le marché en raison d'un appel d'offres général formulé par la municipalité.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :

Dans le but d'améliorer le service à la population, la municipalité a procédé à une réorganisation de son réseau de citernes d'approvisionnement en eau. C'est ainsi que certaines citernes ont été désaffectées, d'autres nettoyées et quelques-unes construites à des endroits plus adéquats et offrant de meilleures sources d'approvisionnement en eau. De plus, une borne-incendie a été installée sur la conduite d'eau brute située entre le barrage et l'usine d'alimentation en eau Saint-Aubert – Saint-Jean Port-Joli. Ce point d'eau sera un lieu d'approvisionnement presque illimité pour les transporteurs d'eau puisqu'il est raccordé directement à la conduite d'eau brute reliant le barrage et l'usine d'alimentation en eau.

Enfin, le conseil a renouvelé la totalité des habits de combat du service des incendies afin de les rendre conformes aux normes actuelles en matière de sécurité pour les sapeurs.

Pour ces items, la municipalité a investi près de 30 000 \$.

LISTE DES CONTRATS SUPÉRIEURS À 25 000 \$:

Au cours de la présente année, le conseil a octroyé différents contrats dont chacun pris individuellement ou un ensemble pour un même fournisseur, ont totalisé une somme supérieure à 25 000 \$:

FOURNISSEURS	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Jacques et Raynald Morin inc.	Location main-d'œuvre et machinerie	131 488 \$
Emco Corporation ltée	Fournitures – Aqueduc et égout	83 764 \$
Fortier 2000 ltée.	Produits de béton	64 210 \$
Robichaud Excavation inc.	Location pelle hydraulique	43 584 \$
Entreprises Y Caron inc.	Location de pelle hydraulique et camion	42 177 \$
Jacques Bernier inc.	Achat de gravier et location d'équipements	33 907 \$
Denis Pellerin Excavation inc.	Location de camion	30 196 \$
Forage Dynami-Tech inc.	Travaux de dynamitage	165 781 \$
BPR Infrastructures	Honoraires professionnels	26 842 \$
Pétrole JMB inc.	Produits pétroliers	79 554 \$
Sairvice Nordik inc.	Benne à gravier	40 649 \$
Aéro-Feu inc.	Fournitures incendie et habits de combat	31 881 \$

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Disposition des matières résiduelles	30 815 \$
Groupe Ultima – MMQ	Assurances générales	37 656 \$
SSQ – Groupe Financier	Assurances groupe	30 616 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS :

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous informons de la rémunération versée en 2012 aux membres du conseil pour avoir rempli leurs fonctions aux bénéfices de la municipalité de Saint-Aubert :

Maire :	Salaires :	8 439 \$
	Allocation de dépenses	4 219 \$
Conseiller :	Salaires :	2 813 \$
	Allocation de dépenses :	1 406 \$

PROJECTION 2013 :

IMMEUBLE POUR PERSONNES RETRAITÉES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES :

La construction de l'immeuble pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes est bien amorcée. L'Office municipal d'habitation de Saint-Aubert devrait prendre possession de l'immeuble vers la fin du mois de mars 2013 et les premiers locataires devraient être accueillis vers la fin du mois d'avril. Dans quelques semaines, l'Office municipal tiendra une rencontre d'information avec les personnes désireuses d'habiter ce bâtiment. Pour la municipalité de Saint-Aubert, qui a participé pour une somme de plus de 400 000 \$ à la réalisation de ce projet, il s'agit d'une conclusion heureuse qui devrait plaire à la clientèle visée tout en augmentant les services offerts à notre population.

PROJET DE PISTE CYCLABLE ET DE BELVÈDÈRE AU LAC TROIS-SAUMONS :

La municipalité de Saint-Aubert s'est vue octroyer une subvention de 50 000 \$ dans le cadre du pacte rural de la MRC de l'Islet afin de mener à terme ce projet de l'ordre de 200 000 \$. Rappelons que ce projet consiste à l'installation d'une tour d'observation dans le secteur nord-ouest du chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons, à proximité de la tour de télécommunication de la firme Cantel. Ce belvédère familial, accessible à l'année, sera jumelé à un circuit vélo utilisant le chemin du Tour-du-lac-Trois-Saumons ainsi que les facilités du Parc du lac Trois-Saumons. Afin de compléter le tout, trois haltes vélos devraient être aménagées à des endroits stratégiques afin de permettre aux adeptes de pouvoir exercer, en famille, leur activité physique préférée.

NOUVELLE CASERNE INCENDIE :

Ce dossier est actuellement en attente de croquis devant permettre à la municipalité de choisir le type de bâtiment qui conviendra le plus possible aux besoins réels et futurs de la population tout en permettant de remplir les engagements en matière d'interventions régionales prévus dans le cadre du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Par la suite, un appel d'offres sera effectué afin de retenir une firme d'architectes et d'ingénieurs dans le but de procéder à la mise en plan du modèle retenu et l'obtention des premiers estimés sérieux de ce projet. Considérant les sommes importantes qui devront être investies dans ce projet, le conseil devra faire des choix judicieux en fonction des priorités de la municipalité.

Toutefois, nous sommes persuadés que ce dossier devrait évoluer au cours du prochain exercice.

POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS :

Le comité chargé de la mise en place de la politique familiale de la municipalité déposera au cours des prochains mois, le fruit de son travail. Cette nouvelle politique facilitera la mise en place des besoins exprimés par l'ensemble de la population suite à un sondage effectué par le comité. Le conseil a déjà adopté le plan d'action présenté par le Comité de la famille et la majorité des actions prévues débiteront en 2013.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER :

Comme à chaque année, nous poursuivrons les activités de réparation et d'entretien du réseau routier municipal. À ce titre, mentionnons le remplacement de glissières de sécurité à différents endroits de la municipalité, la réparation des accotements et l'amélioration du réseau de drainage de plusieurs routes municipales.

Enfin, nous devrions poursuivre la réalisation des travaux déjà planifiés et procéder à des travaux de réparation de pavage régulier sur l'ensemble du réseau routier.

FINALISATION DU DÉVELOPPEMENT DU PIEDMONT :

Afin de compléter définitivement ce projet de développement, nous envisageons procéder à la construction des bordures de rue et la pose de pavage sur la rue du Ruisseau. Toutefois, ces travaux seront effectués en fonction de nos disponibilités financières et selon le nombre de terrains résidentiels vendus. Également, le conseil évaluera les possibilités qui s'offrent à lui au sujet de l'espace libre situé entre la rue des Érables et la rue du Ruisseau.

MODIFICATION ESTHÉTIQUE DU CENTRE DU VILLAGE :

La municipalité s'est portée acquéreur de l'immeuble sis au 41 rue Principale ouest localisé à la jonction de cette rue et de la route de l'Église. Un appel d'offres sera lancé au cours des prochaines semaines afin de procéder à la démolition et à la récupération des composantes de cet immeuble. De plus, la maison mobile sise au 39 rue Principale ouest devrait être vendue et déménagée.

Au cours du prochain exercice, le conseil évaluera différents scénarios pouvant être réalisés sur ce terrain en fonction de l'amélioration esthétique de ce secteur et des besoins de la population.

AUTRES DOSSIERS IMPORTANTS :

Tous les dossiers énumérés précédemment nécessitent des investissements majeurs dont certains nécessitent d'être financés à long terme.

Le conseil analysera chacun de ceux-ci afin de s'assurer de leur priorité et qu'ils répondent aux besoins exprimés par la population tout en s'assurant qu'ils contribuent au développement de la municipalité et qu'ils correspondent à la capacité de payer des contribuables de Saint-Aubert.

Nous vous rappelons que nous sommes disposés à recevoir toute suggestion constructive visant la qualité des services à la population et le mieux-être de notre collectivité.

Merci de votre confiance.

Le maire,

Germain Robichaud